

IDB501-799/11

Haiti

**PROJET D'AMENAGEMENT DU PARC INDUSTRIEL DE LA REGION NORD -
Consultants**

**SELECTION D'UN CONTRACTANT POUR LA CONCEPTION ET L'EXECUTION
DES TRAVAUX DE L'ETAPE 1 DU PROJET D'AMENAGEMENT DU PARC
INDUSTRIEL DE LA REGION NORD**

Appel d'offres public international, Contract No. AOI-CT-MEF-124

20 June 2011

This notice was originally published on 13 May 2011 and was updated on 1 June 2011. The deadline date changed from 19 June to 20 June 2011.

1. La République d'Haïti a sollicité un financement non remboursable de la Banque Interaméricaine de Développement pour financer le coût du projet d'aménagement du Parc Industriel de la Région Nord et a l'intention d'utiliser ce don pour effectuer des paiements au titre du Contrat correspondant à la conception et à l'exécution des travaux de l'étape 1 du projet.

2. Le Maître de l'Ouvrage est la Société Nationale des Parcs Industriels (SONAPI). L'Unité Technique d'Exécution (UTE) du Ministère de l'Économie et des Finances, Maître d'Ouvrage Délégué sollicite des offres de la part de Soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les études et l'exécution des travaux de l'étape 1 du projet d'aménagement du Parc Industriel de la Région Nord, tel que spécifié dans les DAO.

L'étape 1 du projet comprend deux lots.

Le lot 1 couvre les études de l'ensemble des infrastructures telles que la clôture définitive, la voirie, un pont, un système d'adduction et de distribution d'eau potable, divers réseaux, des bâtiments à usages industriel, administratif et résidentiel ainsi que l'exécution des travaux correspondants.

Le lot 2 inclut les études et l'exécution des travaux d'un bâtiment industriel de 20 000 m².

Un Soumissionnaire pourra présenter une offre pour n'importe lequel des lots ou pour les deux lots, et être attributaire d'un lot ou des deux lots. Le lot 1 sera attribué avant le lot 2.

Le délai d'exécution est de douze mois pour le lot 1 et de huit mois pour le lot 2. Si les deux lots sont attribués à un même Soumissionnaire, les travaux du lot 1 devront être achevés dans un délai de douze mois et les travaux du lot 2 devront être achevés dans un délai de onze mois.

3. Le budget prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des études et l'exécution des travaux de l'étape 1 est de vingt-deux millions de dollars des États-Unis d'Amérique (US \$ 22 000 000) pour le lot 1 et de trois millions de dollars (US \$ 3 000 000) pour le lot 2. Le Maître

d'Ouvrage Délégué pourra rejeter toutes les offres reçues si les prix de ces offres sont substantiellement plus élevés que le budget prévu.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres international (AOI) tel que défini dans les Politiques de la Banque Interaméricaine de Développement pour la passation de marchés portant sur des travaux et fournitures financés par la Banque Interaméricaine de Développement et ouvert à tous les Soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.

5. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité Technique d'Exécution ; Monsieur Michaël DE LANDSHEER, mdelandsheer@ute.gouv.ht, et prendre connaissance du Dossier d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessous de 9 :00 A. M. à 4 :00 P. M. (heures locales d'Haïti) du lundi au vendredi.

6. Les exigences en matière de qualifications comprennent : Expérience générale dans les études et l'exécution des projets de génie civil et/ou de bâtiments industriels, expérience spécifique dans des études et travaux similaires à ceux faisant l'objet de l'appel d'offres, éligibilité pour l'entreprise et personnel clé, justification d'une situation financière solide, disponibilité d'actifs suffisants pour l'accomplissement des différentes obligations, et disponibilité du personnel et des équipements adéquats pour la réalisation du projet. Une marge de préférence ne sera pas appliquée aux Entrepreneurs, Groupements d'Entreprises, Consortiums ou Associations nationaux.

7. Les Soumissionnaires intéressés peuvent acheter un Dossier d'appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de trois cents dollars des États-Unis d'Amérique (US \$ 300.00). La méthode de paiement sera : par chèque de direction à l'ordre du Ministère de l'Économie et des Finances. Le Dossier d'appel d'offres sera retiré directement par un représentant autorisé de l'intéressé.

8. L'étude d'impact environnemental et social ainsi que l'étude des besoins en eau pour le Parc Industriel de la Région Nord est en cours et devrait être achevée le 24 Juin 2011. Ces études pourraient conclure que l'aménagement du parc affecte significativement les milieux sociaux et environnementaux. Dans un tel cas, le contrat ne sera attribué qu'une fois les mesures appropriées et un plan pour leur implémentation définis, en accord avec les politiques de sauvegarde environnementales et sociales de la BID. Dans l'éventualité où l'impact ne pourrait être atténué convenablement, le contrat pourrait ne pas être attribué.

L'UTE révisera les versions finales de l'étude d'impact environnemental et social d'évaluation ainsi que l'étude de la disponibilité / demande en eau, et requerra la non objection de la BID. Si ce processus révèle que des mesures d'atténuation additionnelles substantielles sont nécessaires pour s'assurer que l'impact social et environnemental des travaux satisfasse aux politiques de la BID en la matière, l'UTE publiera un supplément au présent dossier d'appel d'offres et, éventuellement, adaptera l'enveloppe budgétaire. Auquel cas, la période de remise des offres sera étendue du temps nécessaire pour que les Soumissionnaires ajustent leurs offres aux nouvelles spécifications environnementales et sociales ; cette période sera de 20 jours calendaires au moins à partir de la publication du supplément.

9. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 20 juin 2011 à 10 :00 A. M. (heure locale d'Haïti). La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes physiquement devant les représentants des Soumissionnaires qui auront décidé d'être présents en personne à l'adresse ci-dessous le 20 juin 2011 à 11 :00 A. M. (heure locale d'Haïti).

10. Toutes les offres doivent être accompagnées d'une Garantie bancaire de l'offre de cinquante mille dollars (US \$ 50 000.00) pour le lot 1 et de dix mille dollars (US \$ 10 000.00) pour le lot 2.

11. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Ministère de l'Économie et des Finances
Unité Technique d'Exécution
26, rue 3 - Pacot
Port-au-Prince HT6113, Haïti